

Le Président

Auch, le 25 NOV. 2024

Madame la Ministre,

Je me permets de vous adresser ce courrier en ma qualité de Président du Département du Gers, afin d'exprimer ma profonde inquiétude concernant la baisse significative du fonds de soutien à l'expression radiophonique annoncée par votre ministère dans le cadre du Projet de Loi de Finances 2025.

Depuis plusieurs années, ce fonds est un levier essentiel pour soutenir les radios locales et associatives qui jouent un rôle crucial dans le maintien du lien social, de la diversité culturelle et de l'information de proximité. En tant que territoire rural, notre département dépend largement de ces radios pour informer, animer et créer du lien entre les citoyens.

Dans le Gers, huit radios associatives seront concernées par une réduction de cette subvention pouvant aller jusqu'à 11 000 euros pour certaines d'entre elles. Une somme considérable donc, pour ces petites structures locales.

La baisse des financements affecte directement la capacité de ces radios à fonctionner de manière indépendante, à produire des programmes locaux, et à pérenniser des emplois.

Madame la Ministre, j'ai bien pris note de l'engagement récent du Gouvernement quant à la volonté de modifier bénéfiquement le Projet de Loi de Finances 2025 sur cette question. Mais considérant la situation actuelle fortement instable et les discussions de ces textes ayant été reconduites sur leur base initiale, j'en appelle à votre vigilance sur ce dossier.

Madame Rachida DATI Ministre de la Culture 182, rue Saint-honoré 75001 PARIS

.../...

Une telle réduction de moyens aurait des conséquences graves pour le tissu social et culturel de notre département, ainsi que pour l'ensemble des radios de proximité, qui œuvrent au quotidien dans un contexte souvent difficile.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Bien à vous

Philippe DUPOUY

Président du Conseil Départemental du Gers